

DEPARTEMENT  
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

VILLE DE  
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

Fax : 03.21.78.35.45



RE Envoÿé en préfecture le 17/04/2026  
Reçu en préfecture le 17/04/2026  
Publié le  
ID : 062-216205237-20260417-DEL\_2026\_033-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt Six, le 14 avril

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI, Maire,

En suite de convocation en date du 08 avril 2026,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Madame Ghislaine DEFOOR donne procuration à Madame Christelle FELGUEIRAS
- Madame Jeannine TACQUET donne procuration à Monsieur Yannick PAPA
- Madame Catherine WILLE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ

Monsieur Yannick PAPA est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres**

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite de l'élection du Maire, il y a lieu de procéder au renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres.

La Commission d'Appel d'Offres est une instance chargée de choisir le titulaire d'un marché public dans le cadre d'une procédure formalisée :

- Marchés de fournitures et de services : > 216 000 € HT
- Marchés de travaux : > 5 404 000 € HT

Garante de la transparence et de l'égalité d'accès à la commande publique, la Commission d'Appel d'Offres analyse les dossiers de candidatures, les offres et désigne le titulaire du marché. Elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

A cette fin, il y a lieu de recourir à de nouvelles élections conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque liste propose un nombre d'élus titulaires de cinq membres en plus de son président, les suppléants sont également au nombre de cinq.

Liste proposée par le Groupe Loison sans Exception

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	
Tressy FROUCHART	1	Lily DUBOIS
Yannick PAPA	2	Sébastien HENON
Nicolas DUBOCAGE	3	Jocelyne HEBBELINCK
Jérôme VANDESVEL	4	Pascal BAILLEUL
Xavier LEVEAU	5	Myriam DEFONTAINE

Liste proposée par le Groupe Loison à Cœur

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	
David PENETTICOBRA	1	Maryline KUCHARSKI
David GUIDE	2	Bertrand NARCISSE
Marie-Hélène MARLIER	3	Bernard COQUET
	4	
	5	

A l'issue des opérations de vote, les résultats sont les suivants :

**Liste proposée par le Groupe Loison sans Exception : 22**

**Liste proposée par le Groupe Loison à Cœur : 7**

A l'issue du vote, la Commission d'Appel d'Offres se compose comme suit :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	
Tressy FROUCHART	1	Lily DUBOIS
Yannick PAPA	2	Sébastien HENON
Nicolas DUBOCAGE	3	Jocelyne HEBBELINCK
Jérôme VANDESVEL	4	Pascal BAILLEUL
David PENETTICOBRA	1	Maryline KUCHARSKI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Loison-sous-Lens, le 15 avril 2026



Le Maire,

  
Fabrice TREPCZYNSKI